

**CROIX**

**VACCINATIONS ET REVACCINATIONS.**  
La mairie nous communiquera l'avis suivant :

Le maire informe les parents et les intéressés qu'il sera procédé à deux séances de vaccinations et revaccinations qui auront lieu les vendredis 30 et samedi 31, de 4 à 6 heures, aux écoles du Centre et de la rue Kléber.

Sont assujettis à ces opérations : 1° Tous les enfants ayant 3 mois au moins et 1 an au plus ; 2° Tous les enfants ayant 10 ans au moins et 11 ans au plus ; 3° Tous les citoyens ayant 20 ans au moins et 31 ans au plus.

Ceux qui ne voudraient pas profiter de ces séances gratuites devront, dans le plus bref délai possible, déposer à la mairie une déclaration attestant qu'ils ont été vaccinés et revaccinés.

**WASQUEHAL**

**UN PENDU LE LONG DU CANAL.** — M. Langrené longeait, lundi matin, vers 4 heures et demie, la rive gauche du canal, dans la direction de Roubaix, lorsqu'ilaperçut un homme pendu à un arbre. Le corps était encore chaud et la mort ne pouvait remettre qu'à une vingtaine de minutes.

Le garde Viseur et le gendarme furent aussitôt prévenus. Sur le lieu du suicide, ils firent les constatations d'usage et transportèrent le corps à la morgue. N'ayant trouvé aucune pièce d'identité sur lui, ils donneront le signallement suivant : c'est un homme d'une quarantaine d'années, ayant les cheveux châtain, moustaches rousses, yeux bleus, vêtu d'une veste bleue, d'un gilet noir, d'un cache-col blanc, d'un pantalon et de chaussures gris, portant des bottines à lacets, marqué d'un cicatrice à l'avant-bras gauche, aux initiales R. J.

**WATTRELOS**

**LA QUATRIÈME SÉANCE DE VACCINATIONS GRATUITES AURA LIEU À L'ANCIENTE MARIE-JEANNE DU STADE,** le mardi 27 mai, de 3 à 4 h. du soir. Sont admis à la vaccination tous les enfants nés en 1903 et en 1904 et les personnes nées dans l'année 1903. L'émission des cartes de vaccination aura lieu après chaque séance.

**ARRÊTATION D'UN INSOUmis.** — La gendarmerie a arrêté et écroué au dépôt un ouvrier macron, Arthur Plancke, âgé de 30 ans, originaire de Wattrelos. Cet homme, qui fait partie de la classe de 1904 comme réserviste est inculpé d'insoumission. Il a été transféré dimanche à Lille, pour être remis aux autorités militaires.

**EN REGLANT LA BASCULE DE SON MÉTIER.** — Dans l'établissement de M. D'Halman, Espera frères, fabricants du sapin Vert, un charpentier, M. Jules Bouat, âgé de 18 ans, demeurant rangée Delcroix, s'est blessé à l'épaule droite en réglant la bascule de son métier. M. le docteur Jacquemyn a constaté une contusion de l'épaule et prescrit dix jours de repos au blessé.

**BLESSÉ PAR LE SABOT D'UN CHEVAL.** — Un poulain de pain de la boulangerie de Mme Vrèche-Domergue a eu le pied gaufré écrasé par le sabot du cheval.

M. le docteur Montaigne, qui a examiné le blessé, Denis Lebrun, âgé de 13 ans, demeurant rue de Jeanneppe, à Roubaix, a constaté l'éraflure du gros orteil nécessitant l'ablation de l'ongle. Un repos de vingt jours a été prescrit au jeune orvillier.

**SCÈNE REGRÉTABLE.** — La gendarmerie était informée dimanche soir, vers sept heures et demie, que deux individus se trouvaient dans un terrain vague rue de la Gare et scandalisaient, pour leur attitude, les nombreux passants qui, à ce moment, renvoyaient du bateau de la Brode de Ferri.

Immédiatement, les gendarmes se rendirent devant la Gare, où une foule de curieux s'étaient rassemblés.

Les deux individus furent conduits à la caméra et furent éreintés après avoir décliné leur identité. Ce sont : Alphonse Vandenberghe, originaire d'Evere, et Joseph, fils de Jeanne, qui se déclarait Fournier, âgé de 18 ans, et un jeune homme de Wattrelos, âgé de 18 ans, qui passe pour ne pas avoir la plénitude de ses facultés mentales.

Tous deux ont été déférés lundi à la maison d'arrêt de Lille.

**Si vous croyez qu'il faut parfois demander pour obtenir, obtenir des choses par le moyen des annonces de demande.**

**Le SUCRE BEGHIN**  
se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière

**TOURCOING****La Campagne Antimilitariste**

Socialistes et anarchistes continuent, à Tourcoing, une vive campagne contre la loi de trois ans. On peut lire, de tous côtés, sur les murs, des inscriptions : « A bas les trois ans ! » que la police n'a pas encore effacées.

Les socialistes ont fait placer, hier, de

nos nouvelles affiches engageant les citoyens à signer une pétition contre les projets militaires et publiant le manifeste franco-allemagne.

Lundi à midi, un chanteur, venu de Roubaix, où il est fêtu connu, a stationné pendant près d'une heure place de la République à l'heure de midi. Il chantait une chanson contre les trois ans. Il n'a nullement été interdit par la police.

Or, d'autre part, que des perquisitions ont été opérées lundi chez plusieurs anarchistes tourquennois. Elles n'ont donné aucun résultat.

**Les médailles d'honneur et du travail****UNE NOUVELLE MUTUELLE**

Par arrêté du M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale, en date du 23 mai 1913, ont été approuvées, sous le numéro 1.542, les statuts de la société de secours mutuels dénommée : « Association Mutuelle des Médailles d'honneur et du travail », dont le siège est à Tourcoing, 201, rue de la Malmaison.

L'Association est réservée aux titulaires des médailles d'honneur et du travail.

L'Association alloue, au décès de ses adhérents, aux membres de leur famille, une indemnité de 50 francs.

Elle vient en aide dans la mesure du possible aux sociétaires dans l'adversité et s'occupe également du placement de ceux qui seraient momentanément privés de travail.

La cotisation des membres participants est de 0 fr. 50 par mois, dont 0 fr. 25 affectés spécialement à la caisse de secours.

La société admet également des membres honoraires.

Le président d'honneur de la société est M. Edmond Masurel-Baratte; le vice-président d'honneur, M. Léon Jung.

La société est administrée par un conseil composé de MM. Delphin Pluquet, président; J.-L. Duthoit, vice-président; J.-B. Deltour, secrétaire; E. Vanheck, présecrétaire; J.-B. Duthoit, vice-président; J.-B. Holvoet, G. Ducoulong et E. Maquet, commissaires.

Les adhésions sont reques au secrétariat, rue Saint-Louis, 38, ou au siège de la société, rue Saint-Louis, 38, ou au siège de la Gare, à Tourcoing.

**A la Fédération des Sociétés d'Anciens Militaires de Tourcoing****LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE TIR**

La remise des prix du concours de tir des 4, 11, 18 et 25 mai a eu lieu au siège de la Fédération, place de la République, 2. M. Emile Heinrich, président, qui était entouré des membres du comité directeur, a félicité les lauréats et notamment MM. Oscar Herpin et J.-B. Agache, anciens combattants de 1870-71 qui, bien qu'âgés de plus de 60 ans, se classent parmi les jeunes avec 50 et 41 points.

Après une vibrante allocution, le président rappelle les biensfaits du stand de tir et espère que tous les membres de la Fédération se feront membres adhérents et que l'année prochaine, au lieu de 200 tireurs comme cette année, 500 répondront présent à l'appel.

Après le tirage de vingt primes pour les membres de la Fédération ayant participé au concours, la soirée s'est terminée par des chansons. Tout le monde fut satisfait de cette belle journée, qui fit honneur aux anciens militaires de toutes armes et de tous grades.

Voici les classements de ces journées des 4, 11, 18 et 25 mai :

**Concours de tir à 200 mètres.** — 1<sup>er</sup> prix : Albert Deschamps, des Vétérans, 59 points ; 2<sup>er</sup> Alexandre Borget, des Anciens Cuirassiers, 56 ; 3<sup>er</sup> Désiré Cospin, des Anciens Coloniaux, 55 ; 4<sup>er</sup> André Paris, de Marine et Colonies, 55 ; 5<sup>er</sup> Arsène Dhuyvetter, Anciens Coloniaux, 52 ; 6<sup>er</sup>

— Non, me répondit-il avec sincérité ; ils marcheraient peut-être sans enthousiasme, mais aussi sans défaillance. »

La « Liberté », ajoute M. Wetterlé, ne nous a pas chargé de faire usage des déclarations formulées devant lui par M. Morizet, mais ces paroles sont tellement graves, que nous croyons devoir les publier.

**CONTRE LES TROIS ANS****UN MEETING A LA SALLE WAGRAM**

Deux agents malmenés  
Dix arrestations

Paris, 28 mai. — Le comité de défense sociale avait organisé, ce soir, dans la salle Wagram, un meeting pour protester contre les punitions infligées aux soldats mutinés. Au début de la réunion, un agent de sûreté reconnu par les assistants, fut roué de coups. Des collègues qui étaient à ses côtés ne purent le dégager qu'en menaçant les assaillants de leur revolver. Puis un gardien de la paix en civil, nommé Pourette, était roué de coups par les assistants qui le jetèrent hors de la salle, dans un état lamentable. Les deux policiers ont dû être conduits aussitôt à l'hôpital Beaujon.

A l'issue de la réunion, un ordre du jour fut voté protestant contre la loi de trois ans et réclamant la suppression des conseils de guerre et des compagnies de discipline.

À la sortie, une dizaine d'arrestations furent opérées et maintenues d'individus présumés coupables des agressions que nous venons de relater.

**La Santé du Mikado s'améliore**

Tokio, 26 mai. — L'état de l'empereur continue à s'améliorer d'une façon continue.

**LE CONFLIT ORIENTAL**

VERS LA PAIX  
Une réunion des délégués

Londres, 26 mai. — Les délégués des alliés, à l'exception des Bulgares, et les plénipotentiaires ottomans se sont réunis, aujourd'hui. Ils ont décidé de demander à sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères de convier la Conférence de la paix.

« J'ai a-t-il dit, il y a quelques semaines, avec M. Morizet, de l'umanité, et le socialiste alsacien Grumbach, une conversation qui m'a plus qu'affligé. Ces messieurs étaient venus à Colmar pour me montrer un互相了解 (mutual understanding). M. Morizet était pourvu d'un互相了解 (mutual understanding) qui me permettait de faire la plus formelle qu'il ne se trouvait pas au Parlement français de majorité pour la nouvelle loi militaire. Il ajouta même ses déclarations que les dernières événements soulignent : »

« L'antériorité, me dit-il, a fait des progrès beaucoup plus considérables qu'on ne l'imagine. Dans le résultat où j'ai fait mon service et dans diverses fois, je suis venu à la conférence, et lorsque leurs premières baisses pour les officiers, il a été facile de saboter la mobilisation. Si, par exemple, on faisait sauter le pont de Troyes, toutes les communications de l'armée de première ligne seraient coupées. »

Prague, 26 mai. — On dit que le député Kofar, qui se rendait à Belgrade, aurait été arrêté à Semlin, par les autorités austro-hongroises, la question suivante : « Pensez-vous que les cosaques viennent empêcher de passer la frontière ? »

« Autour du COMITÉ

Un député arrêté à la frontière

Pontoise, 26 mai. — La voiture volée par Duvignon, qui avait été remise à Saint-Quentin, a été amenée aujourd'hui au parquet de Pontoise. Elle porte deux traces de balles, l'une au dessus du garde-fou de gauche, l'autre près du volant, sur la carrosserie.

Le père de Duvignon, venu exprès de Bruxelles, a vu, ce matin, son fils en prison.

Il a demandé que l'on procéde à l'examen de l'inculpé et il a chargé M. Albert Clemenceau d'assister et de défendre son

avocat qui doit être dégagé. Le soldat coupable

a été mis en cellule. Les époux Audes ont été condamnés par le tribunal correctionnel, la femme à un mois de prison; le mari à 15 jours. Une enquête se poursuit contre quelques civils qui, pendant la scène, manifestèrent contre le maintien de la classe sous les drapées.

**La Répression de l'Antimilitarisme**

**LES PERQUISITIONS****UNE DECLARATION DE M. BARTHOU**

Paris, 26 mai. — Les mesures du gouvernement pour mettre fin à l'agitation anarchiste dans l'armée et les perquisitions d'aujourd'hui ont été vivement commentées. M. Barthou a été interrogé par plusieurs députés.

« Tout ce que je puis dire pour le moment, leur a-t-il répondu, c'est que ces perquisitions n'ont pas été vaines. Et il y a une chose à remarquer surtout, c'est la première fois qu'en perquisitionnante à la C. G. T. Le gouvernement est décidé à tout faire pour venir à bout de l'agitation. »

A PARIS

Huit des vingt-six mandats de perquisitions délivrés par M. Drion, juge d'instruction, ont pu être exécutés pour différentes raisons : absence des personnes, erreurs d'adresses, etc. Les trois organisations suivantes ont aussi reçu la visite de la police : la Jeunesse syndicaliste des batiments, les Amis du Libérateur, et la Fédération communiste anarchiste.

**LA PARTICIPATION DE LA C. G. T.**

Paris, 23 mai. — Les télégrammes parvenus cet après-midi des différentes villes de province démontrent nettement la participation de la C. G. T. aux menées révolutionnaires qui ont abouti aux incidents que l'on connaît. Signatures de nombreux talons de mandats expédiés à des militaires de l'active et de la réserve par le « Sou du Soldat » et, « Bourdeaux, des lettres de soldats demandant des subsides pour déserter. »

**Les Incidents Militaires**

A Caen

**UN OFFICIER INJURIE ET MENACE PAR UN SOLDAT IVRE**

Caen, 26 mai. — Le capitaine de Beaufort, du 56<sup>e</sup> de ligne, ayant rencontré, dimanche, à 10 heures du soir, un soldat ivre et ayant voulu le faire rentrer à la caserne, fut injurié et menacé par ce soldat. Les époux Audes, tenanciers, qui survinrent, prirent la défense du militaire et injurièrent l'officier qui dut être dégagé. Le soldat coupable

avait été dégagé.

Le capitaine de Beaufort a communiqué l'avis suivant :

« Le maire informe les parents et les intéressés qu'il sera procédé à deux séances de vaccinations et revaccinations

et revaccinées devront, dans le plus bref délai possible, déposer à la mairie une déclaration attestant qu'ils ont été vaccinés et revaccinés. »

Cette loi n'aurait pas empêché le soldat coupable

**Journal de Roubaix**

Gloria 1, « Agnus Dei », et un cantique de circonstance.

M. Edmond Dierick, l'organiste de la paroisse, accompagnait les chantes.

Après la cérémonie, les membres de la matrice se sont rendus au grand cercle où l'un d'eux, M. Lefebvre, secrétaire, a, au nom de ses camarades, offert un magnifique bouquet aux jeunes époux en leur présentant les voeux de bonheur dans leur union.

**LES RÉUNIONS DE L'ACTION LIBRALE POPULAIRE.** — La section du Touquet a tenu sa réunion mensuelle, à l'estaminet Corbin, rue des Piatas, sous la présidence de M. Albert Deschamps. Soixante-dix adhérents étaient présents. M. François Naessens, avec beaucoup de précision, a déclaré à la conférence sur « la doctrine sociale du catholicisme ».

La 9<sup>e</sup> section a tenu sa réunion au Casino, rue Nationale, sous la présidence de M. Rémi Putman. Un adhérent a fait une causerie très intéressante et d'une abondante documentation sur notre situation militaire face des armements de l'Allemagne. Les soixante adhérents présents l'ont rigoureusement applaudi.

**LA TAXE SUR LES CERCLES EN 1913.** — Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que le rôle de la taxe communale sur les Cercles de l'année 1913, revêt des formalités prescrites par la loi en est recouvré à partir de ce jour. Les contribuables qui se croient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui,